PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la première rencontre du comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès de l'année 2009, tenue à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, 400, boul. de la Gabelle, entrée # 2, Saint-Étienne-des-Grès, le 21 janvier 2009 à 19 h.

Sont présents : M. Claude Boulanger – MRC Maskinongé

M. Robert Comeau - Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie

M. Jean-Yves Guimond - Coopérative MRM

M. Robert Landry – Maire de Saint-Étienne-des-Grès

M. Pierre Milette – Citoyen M. Réal Pellerin – Citoyen

M. Patrick Simard - Conseil régional de l'environnement Mauricie

1. MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Formant quorum, le président, M. Jean-Yves Guimond, souhaite la bienvenue aux membres du comité de vigilance et les remercie de leur présence.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Guimond fait la lecture à voix haute de l'ordre du jour.

<u>Il est proposé par M. Robert Landry et appuyé par M. Réal Pellerin d'adopter l'ordre du jour proposé en laissant le varia ouvert.</u>

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour se lit comme suit:

- 1. Mot de bienvenue et vérification du quorum;
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 3. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 20 novembre 2008;
- 4. Suivi du procès-verbal du 20 novembre 2008;
- 5. Avancement des travaux de mise aux normes du LET;
- 6. Dossier avec Odotech;
 - Commentaires sur la lettre et le communiqué proposés pour le recrutement des participants;
 - Secteurs à cibler?

- Personnes intéressées à faire partie du groupe d'observateurs qui sera formé par Odotech;
- Délégation d'un représentant du comité de vigilance pour participer à l'organisation des événements reliés à la formation du groupe d'observateurs;
- 7. État du recyclage en Mauricie;
- 8. Varia:
 - Rapport annuel de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie : volumes et provenance (membre et client) des matières résiduelles qui entrent au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès;
 - L'impact des sites de matériaux secs sur le lieu d'enfouissement sanitaire de St-Étienne-des-Grès.
- 9. Date et lieu de la prochaine réunion;

10.Levée de la réunion.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 NOVEMBRE 2008

M. Guimond invite les membres à prendre connaissance du procès-verbal de la rencontre du 20 novembre 2008 et à lui faire part de leurs commentaires.

<u>M. Claude Boulanger, appuyé de M. Pierre Milette, propose que le procès-verbal du</u> 20 novembre 2008 soit adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2008

Aucun point de suivi.

5. AVANCEMENT DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DU LET

M. Robert Comeau mentionne que les travaux de mise aux normes sont presque tous complétés. Il ne reste que l'installation de piézomètres à réaliser. La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (RGMRM) est présentement en négociations avec la firme qui a soumissionné pour ces travaux afin d'obtenir un prix raisonnable.

M. Pierre Milette demande au directeur de la RGMRM, M. Robert Comeau, si les travaux de captation des biogaz dans les vieilles cellules font partie des travaux de mise aux normes. M. Comeau mentionne que ces travaux ne sont pas inclus dans la mise aux normes et il souligne que la loi n'oblige pas ces travaux pour les vieilles cellules.

6. DOSSIER ODOTECH

Commentaires sur la lettre et le communiqué proposés pour le recrutement des participants

Le directeur de la RGMRM, M. Robert Comeau, demande aux membres de lui faire part de leurs commentaires au sujet de la lettre et du communiqué de presse qui ont été préparés pour recruter des participants à l'étude d'Odotech. Il mentionne également que deux dates ont été retenues pour la tenue de la soirée d'information pour les citoyens : 17 et 24 février 2009.

Secteurs à cibler?

M. Pierre Milette souligne qu'il pensait que le Comité de vigilance rencontrerait la firme Odotech pour identifier les secteurs problématiques. M. Comeau mentionne que la firme Odotech préfère réaliser cette première démarche de façon plus générale. La RGMRM enverra, vers le 30 janvier, une lettre d'invitation de participation à l'étude à toute la population de Saint-Étienne-des-Grès et de Saint-Thomas-de-Caxton. À cette même date, un avis public sera aussi envoyé. Pour ce qui est de la population de Mont-Carmel, M. Comeau communiquera avec le maire de cette municipalité, M. Bouchard, pour identifier les secteurs à cibler.

Plusieurs des membres se questionnent sur la pertinence de cette étude pour identifier les sources d'odeurs. La majorité de ces sources sont déjà connues. M. Pierre Milette mentionne qu'après réflexion, on devrait rencontrer la firme Odotech avant d'aller de l'avant avec cette étude, car il n'est pas convaincu que celle-ci permettra vraiment d'identifier les principales sources d'odeurs.

M. Robert Landry mentionne que, malgré le fait que durant les dernières années plusieurs travaux ont été faits pour améliorer la situation, récemment les odeurs ont été plus fortes que jamais. Il faut donc se poser des questions, car cette situation est peut-être causée par les nouvelles cellules. M. Landry souligne que l'étude d'Odotech servira à prioriser les actions à poser pour diminuer le plus rapidement possible les odeurs. M. Comeau fait savoir aux membres que, en raison d'un bris mécanique, il n'y a pas eu de succion dans le système de captation des biogaz durant la période des Fêtes.

M. Robert Comeau mentionne qu'avant d'investir de nouvelles sommes d'argent dans la réalisation de travaux, le conseil d'administration de la RGMRM exige qu'une étude confirme la priorité des travaux afin de s'assurer de l'efficience de ses actions.

Il est donc convenu de demander à rencontrer la firme Odotech le plus rapidement possible. La RGMRM tentera d'obtenir une rencontre d'information avec Odotech pour le 26 ou 28 janvier 2009 à 19 h.

Personnes intéressées à faire partie du groupe d'observateurs qui sera formé par Odotech

Le directeur de la RGMRM, M. Robert Comeau, invite les membres à lui faire connaître le nom des personnes qui pourraient être intéressées à faire partie du groupe d'observateurs.

Délégation d'un représentant du comité de vigilance pour participer à l'organisation des événements reliés à la formation du groupe d'observateurs

M. Comeau souligne qu'il serait intéressant qu'un représentant du Comité de vigilance soit nommé pour agir comme agent de liaison et donner un coup de main tout au long du processus.

Il est convenu d'attendre la tenue de la rencontre avec la firme Odotech pour nommer un représentant.

7. ÉTAT DU RECYCLAGE EN MAURICIE

M. Robert Comeau mentionne que la problématique vécue actuellement par les centres de tri provient du fait que le prix de revente des matières recyclées est trop bas. Problème d'écoulement des matières. Quatre centres de tri ont dû fermer jusqu'à présent au Québec : Matane, Chandler, Rouyn et La Rouge (Hautes-Laurentides).

La RGMRM fera tout en son possible pour continuer de recevoir les matières provenant de la collecte sélective. Les matières seront mises en ballots et entreposées. Ceci ne veut toutefois pas dire que Récupération Mauricie survivra.

Le coût de traitement des matières recyclables pour Récupération Mauricie est de 99 \$ par tonne. La demande d'aide faite au gouvernement du Québec est de 35 \$ par tonne (17,50 \$ en subvention et 17,50 \$ en prêt). Pour compléter le financement, la RGMRM demanderait à ses utilisateurs (principalement les municipalités) de majorer le tarif de matières recyclables au tarif pour l'enfouissement, soit 22 \$ de plus par tonne (25 \$ à 47 \$ par tonne).

M. Comeau souligne que la réouverture du marché asiatique dans deux semaines sera un bon indice de la tendance que prendra le marché au cours des prochains mois.

M. Robert Comeau présente le bilan du recyclage en Mauricie en 2007. Il mentionne que le secrétaire du Comité de vigilance recevra une version électronique de ce bilan qu'il pourra transmettre aux membres qui le désirent.

8. VARIA

Rapport annuel de la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie : volumes et provenance (membre et client) des matières résiduelles qui entrent au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès

Le directeur de la RGMRM, M. Robert Comeau, mentionne qu'il n'a pas pris connaissance assez tôt de l'ordre du jour pour préparer une présentation du rapport annuel de la RGMRM. Cependant, il suggère de mettre à l'ordre du jour des prochaines rencontres du comité de vigilance un point statutaire sur le suivi de l'arrivée des matières résiduelles au lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès. De cette façon, l'arrivée des matières résiduelles sera suivie de façon régulière.

L'impact des sites de matériaux secs sur le lieu d'enfouissement sanitaire de St-Étienne-des-Grès

M. Robert Comeau informe les membres du Comité de vigilance que les dépôts de matériaux secs doivent procéder à une mise aux normes afin de pouvoir continuer leurs opérations. Cependant, cette mise aux normes entrainera des coûts substantiels et des entreprises qui opèrent ces dépôts regardent la possibilité d'amener leurs matières au lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès.

L'arrivée de ces matières à la RGMRM aura deux principaux impacts. Premièrement, ces matières constituent des volumes non prévus dans les prévisions de la RGMRM et deuxièmement, ces matières sont enfouies avec un taux de compaction moins élevé que pour les matières résiduelles résidentielles. Le coût d'enfouissement de ces matières sera donc calculé en fonction du taux de compaction.

Il existe un marché potentiel pour certaines des matières que l'on retrouve dans les matériaux secs (bois, gypse,...) et des projets de centre de tri pour leur valorisation sont à l'étude.

Vieilles cellules d'enfouissement

M. Pierre Milette suggère que le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès recommande à la RGMRM de prévoir un budget pour la réalisation des travaux de captation des biogaz dans les vieilles cellules d'enfouissement dès cette année. M. Robert Landry souligne que le conseil d'administration de la RGMRM attendra les résultats de l'étude de la firme Odotech avant de planifier les travaux à exécuter en 2009.

M. Comeau informe les membres Comité de vigilance que la RGMRM dépose maintenant une somme d'environ 1 \$ par tonne de matières enfouie dans un fonds de fermeture. Ce fonds contient actuellement environ 300 000 \$ et il sera présenté plus en détail lors de la prochaine rencontre.

Suivi environnemental du lieu d'enfouissement de Saint-Étienne-des-Grès

En décembre 2008 et janvier 2009, deux visites des inspecteurs du MDDEP ont eu lieu. Pour la visite du mois décembre, rien de particulier n'a été soulevé par les inspecteurs. En janvier, les inspecteurs ont soulevé un déversement de produits au centre de tri et que des matières résiduelles étaient entreposées inadéquatement sur le site. En fait, ces matières étaient les matières recyclables entreposées en ballots durant la crise des matières recyclables qui touche actuellement le centre de tri. La RGMRM n'a pas encore reçu le rapport de cette inspection.

M. Comeau souligne également que la RGMRM ne reçoit pas tous les résultats des analyses que le MDDEP effectue pour le lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès. Il est convenu que le Comité de vigilance demande au MDDEP de recevoir tous les résultats des analyses effectuées par le MDDEP à ce lieu d'enfouissement.

Un point statutaire concernant le suivi environnemental du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès sera ajouté à l'ordre du jour de chaque rencontre du Comité de vigilance.

9. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion sera jumelée à la rencontre avec la firme Odotech.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

CE $30^{\mbox{\scriptsize lème}}$ jour de septembre 2009

Patrick Simond

Patrick Simard, secrétaire Comité de vigilance du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Étienne-des-Grès